



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 19 novembre 2021

- Economie -

Carole Delga : « Je continuerai de me battre pour l'avenir de la SAM »

Ce vendredi 19 novembre, le Tribunal de Commerce de Toulouse a examiné la lettre d'intention déposée par Patrick Bellity pour la reprise de la société Jinjang SAM. Il conditionne l'attribution d'un délai supplémentaire à l'engagement de Renault sur le volume de commande, dans la perspective d'une reprise par le groupe de Patrick Bellity. Le constructeur et le repreneur ont jusqu'au mercredi 24 novembre pour revenir vers le tribunal avec un plan de charge défini. Une nouvelle audience est prévue vendredi prochain. Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, appelle Renault à la responsabilité et demande un engagement fort permettant d'assurer la pérennité de la fonderie. Elle renouvelle sa mobilisation sans faille et son soutien aux salariés, et aux familles.

« Je regrette la décision du Tribunal de Commerce de ne pas laisser plus de temps à Patrick Bellity pour affiner son offre, et finaliser les discussions avec Renault, comme je l'avais demandé. Le constructeur français doit prendre ses responsabilités et faire part d'un engagement ferme sur les volumes de commandes. C'est une condition sine qua non pour viabiliser le projet de reprise de la SAM et pérenniser les emplois.

Nous sommes tous impliqués pour sauver la fonderie. Nous avons tous pris des engagements exceptionnels. La Région a formalisé son soutien au projet de Patrick Bellity avec une aide de 900 000€ ainsi qu'un prêt de 2,4 M€ sur une durée de 6 ans. Notre accompagnement est complété par un soutien de l'Etat. Désormais, Renault doit jouer son rôle. La réindustrialisation de notre pays et le maintien des emplois dans les territoires passent par l'implication des entreprises, en particulier des constructeurs français.

J'assure les salariés de ma mobilisation sans faille. Nous n'avons plus le temps de tergiverser. L'avenir du bassin de Decazeville est en jeu. Je reste convaincue qu'il y a un avenir industriel pour la SAM, et nous devons lui donner toutes les chances de se repositionner comme l'un des fleurons de notre territoire. J'appelle également l'Etat à utiliser l'ensemble des leviers dont ils disposent pour permettre au projet industriel de SIFA d'aboutir.

Je sais combien cette nouvelle décision est difficile pour les salariés et leurs représentants syndicaux. Ils se battent avec dignité et responsabilité pour l'avenir de leur entreprise et du bassin industriel de Decazeville. Je suis avec vous, et je ne lâcherai rien ! », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

■ **Contact presse :**

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)